



BULLETIN D'INSCRIPTION

Centre Nautique – Plage de Trestraou - 22700 Perros-Guirec
Tel. 02 96 49 81 21 e.mail : centrenautique@perros-guirec.com

CURSUS MONITORAT 2020

Nom..... Prénom..... Né(e) le/...../.....
Adresse e-mail@.....
Tél. portable Tél fixe
Adresse permanente Ville..... CP.....
Personne(s) à contacter en cas d'urgence
N° de Portable(s)

Dates du stage : du au

Cocher ci-dessous le stage souhaité

	TARIF	HORAIRES	X
STAGE EVALUATION FIN AOUT NIVEAU 4	230 €	9h-18h	
STAGE FORMATION UCC NIVEAU 1	230 €	9h-18h	
STAGE FORMATION UCC NIVEAU 2		9h-18h	
STAGE FORMATION UCC NIVEAU 3	230 €	9h-18h	
STAGE FORMATION UCC NIVEAU 4		9h-18h	
STAGE FORMATION UCC NIVEAU 5		9h-18h	

Modalités d'inscription :

- Chèque d'arrhes de 40 € à l'ordre de Régie Centre Nautique
- Règlement du solde 15 jours avant le début du stage.
- Licence jeune obligatoire 2020
- Certificat d'aptitude à la pratique sportive
- En cas d'échec à un de stages du cursus, il ne vous sera pas demandé de le régler une nouvelle fois si vous le retentez.



AUTORISATIONS PARENTALES & ATTESTATIONS

Je soussigné (e) **Tuteur légal de l'inscrit précité ou pratiquant**

Autorise l'inscrit précité à participer au stage organisé par le Centre Nautique de Perros-Guirec (CNPNG).

- 1) **Certifie** sur l'honneur que cette personne est en bonne condition physique et ne présente pas de contre indication médicale à la pratique des sports nautiques, notamment de maladie cardio-vasculaire. Je déclare assumer pleinement l'état de santé de ce pratiquant au cours du stage et reconnaît que la responsabilité du CNPG ne pourrait être engagée à ce sujet. **Je reconnais être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou à la pratique de la voile.**
- 2) **Autorise** le responsable du CNPG à faire pratiquer sur cette personne tous les soins médicaux et à la faire conduire dans un établissement hospitalier pour toute intervention chirurgicale reconnue nécessaire.
- 3) **Atteste** que cette personne est apte à s'immerger et nager au moins 25 m (pour les moins de 16 ans). Pour les stages Jardin des Mers, j'atteste que mon enfant n'a pas peur de l'eau et qu'il ne panique pas lors d'une immersion complète avec une aide à la flottabilité.
- 4) **Déclare** avoir été informé des conditions d'assurance : le Passeport Voile 2020 obligatoire comprend une assurance dont le détail des garanties est disponible à l'accueil du CNPG. Un contrat complémentaire peut être souscrit sur votre demande auprès du groupe MDS au 02 43 41 20 08 – MMA-OCCA 14 bd Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans cedex 9.
- 5) **Déclare** avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché à l'accueil du CNPG ainsi que des conditions générales de vente.
- 6) **Autorise** le CNPG à utiliser les images représentant cette personne à titre d'information et d'illustration pour ses supports de communication faisant l'objet d'une diffusion nationale ou internationale (rayer le paragraphe dans le cas contraire).
- 7) **Déclare** avoir pris connaissance de l'équipement nécessaire à la sécurité et au confort du pratiquant : **chaussures fermées souples, coupe-vent, short pour mettre par-dessus la combinaison, drap de bain, lunettes de soleil avec cordon.**
- 8) **A l'issue de l'activité** (cocher la case correspondant à votre choix) :

J'autorise le mineur précité à partir seul et je dégage la responsabilité du CNPG envers celui-ci en dehors des heures d'activité qui m'ont été communiquées.

Je m'engage à venir chercher le mineur précité au Centre Nautique à l'heure de fin d'activité. En cas de retard supérieur à 10 minutes, le temps consacré à la surveillance de l'enfant sera facturé en supplément (24 € / heure entamée).

Modalités pratiques et conditions d'annulation :

- Une combinaison isothermique vous est prêtée gratuitement en échange d'une caution de 70 €, nous ne garantissons pas l'état « neuf » de la combinaison, certaines peuvent être trouées ou déchirées. Le port d'un short par dessus la combinaison est obligatoire (garçon et fille).
- Le CNPG décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol de vos effets personnels. Prévoir votre propre cadenas pour fermer les casiers mis à votre disposition dans les vestiaires.
- Les séances de navigation suspendues pour causes météorologiques ou matérielles ne donnent pas lieu à un report ni à un remboursement. Des cours à terre et/ou des activités de remplacement seront assurés.
- Tout stage commencé est dû en intégralité. En cas de force majeure (maladie grave ou blessure), le centre peut rembourser les séances restant à courir après une demande écrite accompagnée d'un justificatif (certificat médical) et d'un RIB. Le virement sera effectué par la perception de LANNION (délais de 3 mois).
- Le centre nautique peut être contraint d'annuler un stage en cas d'insuffisance de participants (4 minimum). Dans cette hypothèse, le choix d'un autre créneau horaire ou d'une autre formule vous seront proposés.

Fait à le..... **Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »**